



Commune de BERTRANGE

COURS POUR ADULTES

2020-2021

1^{er} semestre

BULLETIN SPÉCIAL

COURS POUR ADULTES : ADAPTATION DES TARIFS

Le conseil communal,

Revu sa délibération du 2 juillet 2013 portant fixation des tarifs d'inscription aux cours pour adultes, approuvée par décision ministérielle du 31 octobre 2013,

Revu sa délibération du 14 juillet 2016 portant fixation d'un droit d'inscription trimestriel, approuvée par décision ministérielle du 3 août 2016,

Revu sa délibération du 12 juillet 2017 portant modification du règlement communal fixant les tarifs d'inscription aux cours pour adultes,

Considérant que les cours pour adultes sont organisés par le service culturel et par le service seniors « Club am Schlass »,

Considérant qu'il y a lieu d'harmoniser les différents tarifs organisés par les deux services communaux,

Vu que certains cours pour adultes organisés par la Commune de Bertrange sont subventionnés par le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle,

Considérant qu'il faut observer pour les cours subventionnés les conditions prévues à l'article 2 du règlement grand-ducal du 31 mars 2000 ayant pour objet 1) de fixer les modalités des contrats conventionnant des cours pour adultes et les conditions d'obtention d'un label de qualité et d'une subvention 2) de créer une Commission Consultative à l'Education des Adultes,

Considérant que le collège échevinal propose de remplacer le règlement-tarif actuellement en vigueur en vue d'adapter et de compléter les tarifs d'inscription aux différents cours pour adultes, tout en observant les conditions du label de qualité,

Vu le règlement grand-ducal du 23 avril 2013 ayant pour objet de fixer le montant du droit d'inscription à payer lors de l'admission à un cours d'intérêt général organisé par le Service de la formation des adultes et de modifier le règlement grand-ducal modifié du 31 mars 2000 ayant pour objet 1) de fixer les modalités des contrats conventionnant des cours pour adultes et les conditions d'obtention d'un label de qualité et d'une subvention 2) de créer une Commission Consultative à l'Education des Adultes,

Vu les dispositions de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988,

avec toutes les voix :

1. décide de fixer comme suit les tarifs d'inscription aux différentes activités proposées par le

« SERVICE CULTUREL » :

Tarif annuel pour la participation aux activités suivantes :

- cours de langues : prix annuel de 192 € par personne et par cours
- cours informatique : prix annuel de 192 € par personne et par cours
- cours de loisirs : prix annuel de 288 € par personne et par cours

Tarif semestriel pour la participation aux activités suivantes :

- cours de langues : prix semestriel de 102 € par personne et par cours
- cours informatique : prix semestriel de 102 € par personne et par cours
- cours de loisirs : prix semestriel de 153 € par personne et par cours

Tarif par heure de cours (durée inférieure au trimestre) pour la participation aux activités suivantes :

- cours de langues : 3,00 € par heure de cours
- cours informatique : 3,00 € par heure de cours
- cours de loisirs : 4,50 € par heure de cours

2. décide que les personnes suivantes auront droit à un droit d'inscription réduit égal à 10 € par cours indépendamment du nombre de leçons organisées :

- les demandeurs d'emploi inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi pour un cours auquel ils sont assignés par les services de l'Agence nationale pour l'emploi
- les bénéficiaires du revenu minimum garanti pour un cours auquel ils sont assignés par le Service national d'action sociale
- les personnes reconnues nécessiteuses par l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration
- les signataires d'un contrat d'accueil et d'intégration pour les cours en langues officielles du pays
- les personnes reconnues nécessiteuses par les offices sociaux communaux

3. fixe comme suit les modalités d'inscription aux différents cours pour adultes (Club Am Schloss et service culturel communal) :

MODALITES D'INSCRIPTION :

Article 1

Le droit d'inscription ne couvre pas l'acquisition des manuels ou des fournitures requises pour le cours.

Article 2

Le droit d'inscription est à payer avant le début du cours et selon la date limite fixée pour la participation aux activités en question. Le paiement du droit d'inscription vaut inscription, ceci toujours dans la limite des places disponibles. **Les habitants de la commune de Bertrange sont admis prioritairement à tous les cours de la saison en cours.**

Article 3

L'inscription aux cours se fait moyennant un formulaire mis à disposition par les services communaux.

Article 4

À la fin du cours un certificat de participation est délivré, le cas échéant, aux participants qui ont été présents à au moins 70 % des séances des cours portant le label de qualité.

Article 5

Aucun remboursement du droit d'inscription n'est effectué après le début du cours.

Les fiches d'inscription sont également disponibles sur notre site internet www.bertrange.lu sous les rubriques « Culture & Musique » et « Sports et Loisirs ».

L'admission des participants aura lieu en fonction de la date de remise des formulaires d'inscription à l'administration communale. Les intéressés seront informés en cas de refus avant le début des cours.

Les frais d'inscription aux cours pour adultes doivent être réglés avant le début des cours et après réception de la confirmation d'inscription établie par le service compétent.

Pour tout nouveau cours, le nombre minimum de 6 participants devra être atteint, sauf en cas de suite logique d'un cours.

Les participants doivent se conformer aux règlements d'ordre intérieur des bâtiments communaux.

Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires, sauf en cas de rattrapage de cours.

Pour tout renseignement supplémentaire veuillez contacter l'Administration communale de Bertrange au 26 312 340 les matins de 8h00-12h00.

Compte tenu de la situation actuelle concernant le coronavirus COVID-19, il est à noter que la Commune de Bertrange se réserve le droit de mettre en œuvre des modifications au niveau de l'organisation des cours voire même d'annuler des cours si cela se révèle nécessaire.

Nous vous prions de bien vouloir remettre le formulaire de votre inscription **jusqu'au 9 septembre 2020** au plus tard à l'adresse suivante :



Commune de BERTRANGE

Commune de Bertrange
2 beim Schloss
L-8058 Bertrange

ou par mail : cours@bertrange.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Service de la formation des adultes

Le **Service de la formation des adultes du ministère** organise des cours de formation générale dans les lycées et par l'intermédiaire de communes ou d'associations sans but lucratif agréées.

Offre de formation

L'offre de formation inclut les domaines suivants :

- cours de **langues** proposés par l'Institut national des langues (www.inll.lu)
- cours de **langues** conventionnés par le Service de la formation des adultes :
 - allemand
 - anglais
 - arabe
 - bosniaque, croate, serbe
 - chinois
 - espagnol
 - français
 - grec
 - italien
 - japonais
 - latin
 - luxembourgeois
 - néerlandais
 - polonais
 - portugais
 - russe
- autres cours :
 - art et créations artisanales
 - compétences de base
 - family Learning
 - personnes à besoins spécifiques
 - sciences, économie et environnement
 - socio-éducatif et bien-être
 - TIC - Technologies de l'information et de la communication et Internet-Führerschäin

NIVEAUX DU CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE POUR LES LANGUES (CECRL)

A1	A2
<p>A ce niveau vous êtes capable de communiquer avec des mots et des phrases simples dans vos activités quotidiennes.</p> <p>Vous pourrez par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vous présenter, faire connaissance avec quelqu'un - faire des achats - parler de vos habitudes de vie (logement, loisirs) - lire et remplir des formulaires simples, des invitations, des cartes postales 	<p>A ce niveau vous êtes capable de communiquer de façon simple dans la vie quotidienne.</p> <p>Vous pourrez par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - décrire votre environnement personnel et professionnel (personnes, lieux, études, travail) - échanger des informations et des idées simples - raconter un événement court et simple - écrire des notes et lettres simples - comprendre des textes courts et simples
B1	B2
<p>A ce niveau vous êtes capable de faire face aux situations de la vie quotidienne et de vous exprimer (avec parfois des hésitations) sur l'actualité.</p> <p>Vous pourrez par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre des conversations quotidiennes et y participer - donner votre opinion et échanger des idées sur des sujets actuels - comprendre les grandes lignes de textes clairement rédigés - comprendre la plupart des informations dans une émission de télévision - raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but - écrire une lettre, un email structuré - exposer brièvement des raisons ou des explications pour un projet ou une idée 	<p>A ce niveau vous êtes capable de communiquer avec aisance et de façon relativement correcte sur une grande gamme de sujets.</p> <p>Vous pourrez par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - exprimer votre opinion de façon détaillée et précise - justifier vos opinions - suivre la plupart des émissions de radio ou de télévision - comprendre l'essentiel des émissions de télévision et les films en langue standard - comprendre et rédiger des textes clairs et détaillés sur divers sujets
C1	C2
<p>A ce niveau vous êtes capable d'utiliser la langue de façon efficace et souple.</p> <p>Vous pourrez par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer votre pensée en allant du simple au complexe et du concret à l'abstrait - vous exprimer à l'oral et à l'écrit spontanément et couramment sur des sujets complexes de vie sociale, professionnelle ou académique - comprendre une grande gamme de documents longs et exigeants, et en saisir les significations implicites - prendre des notes à partir de documents ou d'exposés longs et complexes - résumer des textes longs et difficiles 	<p>A ce niveau vous êtes capable de communiquer sans effort et de saisir les fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.</p> <p>Vous pourrez par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre et utiliser les subtilités de la langue avec exactitude et précision - comprendre toute langue orale (accents, termes familiers...) quel qu'en soit le débit dans la conversation et dans les médias - comprendre et interpréter des textes longs et complexes - rédiger des textes (articles, rapports...) complexes adaptés aux circonstances



LABEL DE QUALITÉ

Critères de qualité des cours

Tous les cours conventionnés par le Service de la formation des adultes et organisés par les lycées, communes et associations répondent aux critères de qualité ci-dessous :

1) accès équitable

- Les cours sont ouverts, aux mêmes conditions, à tous les adultes désireux de les fréquenter.
- Les cours comptent en moyenne 15 participants réguliers.
- Une réduction du droit d'inscription (10 € par cours) doit être accordée, sur présentation des pièces justificatives, aux personnes suivantes : les demandeurs d'emploi inscrits à l'Administration pour le développement de l'emploi ; les bénéficiaires du revenu minimum garanti ; les personnes reconnues nécessiteuses par le Service de l'immigration ; les personnes reconnues nécessiteuses par l'office social et les signataires d'un contrat d'accueil et d'intégration.
- Les cours sont intégratifs c.-à-d. que les organismes de formation s'efforcent de créer une offre accessible à des personnes à mobilité réduite, malvoyantes, malentendantes ou illettrées.

2) transparence

- Les compétences visées par le cours ainsi que les contenus de formation sont définis préalablement.
- Avant l'inscription, les apprenants sont conseillés et informés quant aux compétences visées et aux contenus du cours.

3) compétence

- Les cours doivent être dispensés par du personnel enseignant agréé par le ministère.
- Sur demande de l'apprenant, un bilan descriptif des connaissances/compétences acquises est délivré.

A photograph of a person's hands writing in a notebook, overlaid with a semi-transparent green filter. The person is holding a pen and writing on a piece of paper. The background is blurred, showing what appears to be a desk and other papers. The overall tone is educational and focused.

COURS DE LANGUES

ECH SCHWÄTZEN och LËTZEBUERGESH

COURS DE LANGUE LUXEMBOURGEOISE

Tarif forfaitaire : 102,00 €/semestre

Lieu du cours : Salle « Am Bureck », 8A rue de la Fontaine

Début des cours : 05 octobre 2020 – 28 février 2021 (semestre)

Chargée de cours : Mme Marie-Lou LIEBLER-KOHN

Maximum 14 personnes

Une présence aux cours d'au moins 70 % est nécessaire pour bénéficier d'un certificat de participation en fin d'année scolaire. Chaque cours aura lieu une fois par semaine.

Il n'y aura pas de cours pendant les vacances scolaires.





COURS DE LANGUE FRANÇAISE

Tarif forfaitaire : 102,00 €/semestre

Lieu du cours : Salle « Am Bureck », 8A rue de la Fontaine

Début du cours : 05 octobre 2020 – 28 février 2021 (semestre)

Chargée de cours : Mme Diane ALLARD

Maximum 8 personnes

Une présence aux cours d'au moins 70 % est nécessaire pour bénéficier d'un diplôme en fin d'année scolaire. Chaque cours aura lieu une fois par semaine.

Il n'y aura pas de cours pendant les vacances scolaires.





COURS DE LANGUE ESPAGNOLE

Tarif forfaitaire : 102,00 €/semestre

Lieu du cours : Salle « Am Bureck », 8A rue de la Fontaine

Début du cours : 05 octobre 2020 – 28 février 2021 (semestre)

Chargée de cours : Mme Teresa LEY-SAN JOSE

Maximum 8 personnes

Une présence aux cours d'au moins 70 % est nécessaire pour bénéficier d'un diplôme en fin d'année scolaire. Chaque cours aura lieu une fois par semaine.

Il n'y aura pas de cours pendant les vacances scolaires.





COURS DE LANGUE ANGLAISE

Tarif forfaitaire : 102,00 €/semestre

Lieu du cours : Salle «Am Bureck», 8A rue de la Fontaine

Début du cours : 05 octobre 2020 – 28 février 2021 (semestre)

Chargée de cours : Mme Zuzana SILONOVA-REDING

Maximum 8 personnes

Une présence aux cours d'au moins 70 % est nécessaire pour bénéficier d'un diplôme en fin d'année scolaire. Chaque cours aura lieu une fois par semaine.

Il n'y aura pas de cours pendant les vacances scolaires.





COURS DE LANGUE ITALIENNE

Tarif forfaitaire : 102,00 €/semestre

Lieu du cours : Salle « Am Bureck », 8A rue de la Fontaine

Début du cours : 05 octobre 2020 – 28 février 2021 (semestre)

Chargée de cours : Mme Rosaria CAMA

Maximum 8 personnes

Une présence aux cours d'au moins 70 % est nécessaire pour bénéficier d'un diplôme en fin d'année scolaire. Chaque cours aura lieu une fois par semaine.

Il n'y aura pas de cours pendant les vacances scolaires.

A photograph of a person's hands writing in a notebook, overlaid with a semi-transparent green filter. The person is holding a pen and writing on a piece of paper. The background is blurred, showing what appears to be a desk and other papers. The text 'AUTRES COURS' is centered in the middle of the image in a bold, white, sans-serif font.

AUTRES COURS



COURS DE PHOTOGRAPHIE

Tarif forfaitaire : 288,00 €/an

Lieu du cours : Schoul beim Schlass

Début des cours : 06 octobre 2020 – 15 juillet 2021 (annuel)

Chargé de cours : Paulo LOPES LOBO

Maximum 8 personnes



DÉBUTANTS :

- Initiation à la technique photographique. Comprendre et contrôler l'exposition, les effets visuels des différents paramètres sur l'image
- Applications pratiques et premiers thèmes
- Projection de vos premières images, discussions constructives
- Résolution de problèmes techniques et ébauche de recherche graphique

INTERMÉDAIRE :

- Approfondissement en continu de la notion de graphisme dans l'image
- Résolution de problèmes techniques
- Techniques spéciales de prise de vue (photo de nuit, portrait, reportage, sujets en mouvement rapide, etc...)
- Le cours repose sur la projection de vos images et discussions autour de ces dernières ainsi que sur le choix des thèmes qui vous sont chers
- Possibilité de sorties thématiques en groupe
- Bonne connaissance technique exigée

Langue véhiculaire du cours : français

Les cours sont destinés aux personnes non professionnelles de l'image.





COURS DE PEINTURE ACRYLIQUE

Tarif forfaitaire : 153,00 €/semestre

Lieu du cours : Salle « Am Bureck », 8A rue de la Fontaine

Début des cours : 07 octobre 2020 – 28 février 2021 (semestre)

Chargée de cours : Mme Dany BLASEN

Maximum 6 personnes

Peinture acrylique abstraite pour débutants (mercredi de 13.30 - 16.30 heures) :

Ce cours s'adresse à toutes les personnes qui veulent découvrir le plaisir de la peinture acrylique.

Nous allons apprendre la théorie des couleurs et ses applications pratiques.

Différentes techniques de peinture seront étudiées.

Peinture acrylique abstraite pour avancés (jeudi de 18.00 - 21.00 heures) :

Ce cours s'adresse à toutes les personnes qui ont des notions de base de peinture, qui veulent approfondir leur savoir et découvrir des nouvelles techniques.

Langues véhiculaires du cours : luxembourgeois et français

Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.

Les cours sont destinés aux personnes non professionnelles.





COURS INFORMATIQUE

Tarif forfaitaire : 72 €/semestre

Lieu du cours : Schoul « Beim Schlass »

Début du cours : 06 octobre 2020 – 28 janvier 2021 (semestre)

Chargée de cours : Mme Coryse GIESE

Maximum 8 personnes

I-PHONE (10 séances)

Version française

Téléphoner, envoyer des SMS ... Que puis-je faire de plus avec mon « téléphone ou ma tablette » ?

Voyager avec l'I-Phone : il permet de rechercher des lieux avant votre départ, en route il est le compagnon fidèle qui propose le meilleur moyen de déplacement ... que ce soit à pied ou motorisé il nous aide à éviter les embouteillages. À quelle heure puis-je prendre un bus ? Payer mon ticket de parking, trouver une station-service, trouver un restaurant.

Jogging cérébral : découvrir une nouvelle langue ? ou celle que nous avons toujours voulu apprendre. Nous avons besoin d'une traduction ou l'explication d'un terme ...

Organisation : l'agenda toujours à portée de main, prenez des notes, numérisez un document et transférer au destinataire. Et bien d'autres petites aides qui nous facilitent la vie.





COURS INFORMATIQUE

GESTION ET ORGANISATION DE FICHIERS IMAGES : **PROGRAMME PICASA, WINDOWS OU APPLE** (10 séances)

Version française

Vous aimez prendre des photos et les retravailler ? Vous adorerez Picasa. Avec ces fonctions de retouche il vous permet de redimensionner vos images, de les recadrer, de supprimer les yeux rouges, d'ajouter des effets, de retoucher et améliorer les couleurs.

En plus de tout cela, Picasa est un excellent outil pour ranger vos photos.

Une présence aux cours d'au moins 70 % est nécessaire pour bénéficier d'un certificat de participation en fin d'année scolaire. Chaque cours aura lieu une fois par semaine.

Il n'y aura pas de cours pendant les vacances scolaires.

ZONE DE RENCONTRE

LES RÈGLES PRINCIPALES :



⊕ La voie publique est ouverte à la circulation motorisée, cycliste et piétonne



⊕ Priorité à droite absolue



⊕ Vitesse maximale autorisée de 20km/h



⊕ Le stationnement est interdit sauf sur les emplacements aménagés

STATIONNEMENT AVEC DISQUE BLEU

1	Stade A. Wolff	64 ☁ / 4 h/max	9	Parking Tennis	18 ☁ / 4 h/max
2	Cimetière	30 ☁ / 4 h/max	10	Parking Atert	22 ☁ / 4 h/max
3	Central	125 ☁ / 4 h/max	11	Parking Gemeng	24 ☁ / 2 h/max
4	Poste	12 ☁ / 2 h/max	A	Parking Arca	51 ☁ / 48 h sans disque
5	Hall sportif Gemeng	6 ☁ / 1 h/max			
6	Beim Schlass	13 ☁ / 1 h/max			
7	Rue de la Fontaine	8 ☁ / 2 h/max			
8	Parking Pétruss	83 ☁ / 4 h/max			



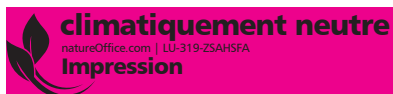
HORAIRES DE STATIONNEMENT:
JOURS OUVRABLES DU LUNDI AU VENDREDI DE 08H00 À 18H00



Commune de BERTRANGE

2, beim Schlass · L-8058 Bertrange
Tél.: 26 312 - 1 · cours@bertrange.lu

www.bertrange.lu



Imprimé par Imprimerie Centrale